



L'Essentiel 2018

Exercice du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Édito Par Pierre Marcenac, Trésorier de la Fondation Abbé Pierre

Dans un contexte économique et social particulièrement difficile où les plus modestes - comme les associations qui les soutiennent - sont de plus en plus fragilisés, la Fondation a poursuivi son combat pour venir en aide aux plus souffrants et bâtir une société plus juste et plus fraternelle. Sans relâche, elle cherche également à mettre en oeuvre des formes d'action et d'investissement sociales innovantes, au service de cette mission.

Dans cet Essentiel, vous trouverez les chiffres clés de la Fondation qui illustrent comment ses ressources sont employées pour lutter contre toutes les formes de mal-logement et d'exclusion, en France et à l'étranger. Cette année, grâce à la hausse des donations et legs ainsi que du mécénat, la Fondation a pu soutenir financièrement quelque 450 associations et conforter le développement de ses 2 programmes nationaux d'éradication de l'habitat indigne et de construction de logements très sociaux.

Partout dans ses agences, ses bénévoles apportent leur concours dans des domaines techniques précis (notariat, évaluations au sein de la Délégation générale ou dans les structures régionales, encadrement dans les Boutiques Solidarité...) et leur participation a encore fourni cette année un renfort précieux aux équipes salariées.

Enfin, cher ami donateur, c'est à vous que j'adresse toute la gratitude de la Fondation qui, grâce à votre soutien fidèle, peut poursuivre le « combat contre la misère », légué par son fondateur, l'abbé Pierre, il y a 12 ans.

Au nom de son Président, Laurent Desmard, je tiens ici à remercier tous ceux et celles qui, chaque jour, donnent vie et sens à notre signature « Être Humain ». ■



« Il ne suffit pas de s'émouvoir devant la misère, il faut passer à l'action. »

Abbé Pierre



Don en confiance. Organisme de contrôle du don en confiance, le Comité de la charte s'assure que la Fondation Abbé Pierre, qui en est membre depuis 1997, respecte sa charte de déontologie : fonctionnement régulier et transparent, gestion rigoureuse et désintéressée, actions de communication et de collecte de fonds irréprochables, transparence financière.



Exercice du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Indicateurs

Chiffres clés 2018

À travers des centaines de projets menés avec ses partenaires locaux, la Fondation améliore les conditions de vie et d'habitat des populations les plus fragiles.



CONSTRUIRE, RÉHABILITER ET PERMETTRE L'ACCÈS AU LOGEMENT

438 logements très sociaux soutenus, dont 97 logements en Pensions de famille

376 logement indignes réhabilités

35 actions innovantes



CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET LOGER

13 265 ménages informés sur leurs droits à travers un réseau de 52 permanences d'accompagnement

41 Pensions de famille correspondant à **800** logements durables

550 000 personnes accueillies dans **30** Boutiques Solidarité

101 projets qui ont permis d'agir avec des groupes d'habitants dans les quartiers populaires



CHANGER LE REGARD ET INTERPELLER

Des opérations de sensibilisation sur tout le territoire (soirées de mobilisation citoyenne, actions de sensibilisation scolaire...), des plaidoyers et des interpellations politiques (dont un rapport annuel sur l'État du mal-logement en France et 15 déclinaisons régionales ainsi qu'un éclairage européen).



GRÂCE À VOUS !

Nos actions sont financées à 95 % par les dons, les legs et donations et le mécénat d'entreprises. C'est grâce à cette générosité que la Fondation préserve à la fois sa liberté de parole et d'action ainsi que sa capacité à financer et expérimenter des actions innovantes afin d'apporter des réponses aux personnes les plus défavorisées. Pour mener à bien ses missions la Fondation a mis en place et gère en propre plusieurs lieux d'accueil des plus fragiles (les Boutiques Solidarité) et des logements adaptés (les Pensions de famille) ; elle finance en outre de nombreux projets locaux relatifs au logement en partenariat avec le monde associatif (construction de logements sociaux, réhabilitation de logements indignes, accompagnement et information des personnes en situation de mal-logement ou d'expulsion...) ; elle mène enfin une importante action de plaidoyer et d'interpellation qui fait d'elle une interlocutrice reconnue en matière de logement.

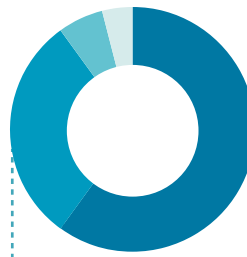
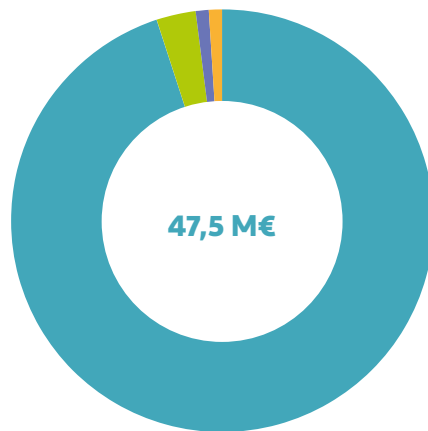


SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

25 projets de développement dans 18 pays pour améliorer l'habitat et les conditions de vie, tout en favorisant l'autonomie des populations.

Exercice du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018**Données****Nos ressources**

- Dons et legs **95%**
- Subventions publiques **2,5%**
- Autres produits **1%**
- Reprise de provisions et utilisation des ressources affectées des exercices antérieurs **1,5%**



Détail des ressources collectées auprès du public

- Dons **60%**
- Legs, donations et assurances-vie **30,5%**
- Mécénat d'entreprise **6,5%**
- Autres produits liés à la générosité du public* **3%**

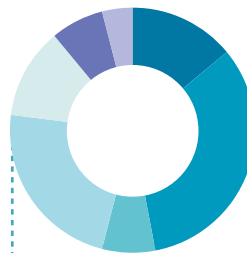
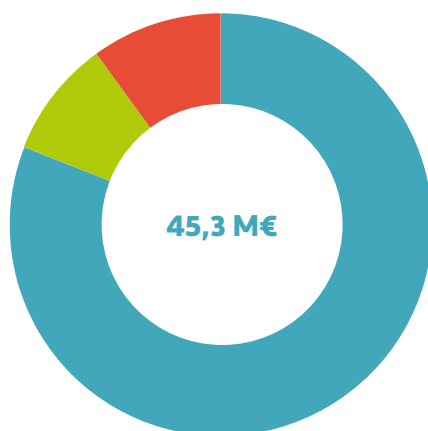
À Belleville-sur-Saône, 25 logements très sociaux

Equipée d'un ascenseur, la Pension de famille « Villa Lunna » propose plusieurs logements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les logements de 20 à 35 m² ont été conçus pour atteindre la meilleure performance énergétique et acoustique possible. *« Je suis très heureux d'être ici ! Le bâtiment est neuf, il est très beau et j'ai un logement plus grand que ce que j'avais avant. Mon souhait maintenant, c'est de trouver un travail »,* précise Grégory, 48 ans. Ancien travailleur du bâtiment et aujourd'hui handicapé, il apprécie d'être totalement autonome dans ce nouveau cadre de vie, tout comme Daniel : *« J'ai 52 ans, cela fait aussi plus d'un an que je suis ici. Se prendre en charge, se faire à manger, s'occuper de son appartement... même si ce n'est pas facile tous les jours, ici j'y arrive. Cela me reconforte, c'est important. Je me sens bien ici, je me sens chez moi. »*

* Produits financiers des dons placés, loyers des immeubles, ventes de produits divers (journaux, cartes de vœux...), reprises des subventions accordées en cas de non réalisation totale de l'action...

Données**Leur utilisation**

- Missions sociales **80,6%**
- Frais de recherches de fonds **9,6%**
- Frais de fonctionnement et de support aux actions **9,8%**



Détail des emplois collectés auprès du public

- Produire du logement très social **14%**
- Permettre l'accès ou le maintien dans un logement **33%**
- Lutter contre l'habitat indigne **7%**
- Accueillir, conseiller et loger **23%**
- Sensibiliser et interpeller **12%**
- Agir au-delà des frontières **7%**
- Gestion sociale du patrimoine immobilier **4%**

Afin de refléter fidèlement l'affectation des dépenses effectuées sur l'exercice, les ratios sont calculés sur la base du total des fonds utilisés hors fonds dédiés et provisions (cf. arrêté du 11/12/2008 portant homologation du règlement de la Chambre Régionale des Comptes sur le compte d'emploi des ressources (CER).

Dans ce document, ne sont imputés aux missions sociales que les coûts directement liés à la conduite des opérations. Les frais de support aux actions (informatique, ressources humaines, comptabilité...) sont donc entièrement comptabilisés dans les frais de fonctionnement alors qu'une partie d'entre eux viennent en support à la conduite de nos missions sociales.

Les frais de recherche de fonds regroupent les frais de campagnes et de traitement des dons : relations donateurs, appels à la générosité, envoi des reçus fiscaux...

La Fondation, en tant que membre du mouvement Emmaüs, destine une partie de ses actions aux projets de ce dernier et au soutien des communautés (notamment à la réhabilitation des logements des Compagnons). Elle lui a versé à ce titre près de 6,2 M€ sur l'exercice 2017-18.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

| | au 30/09/2018 | au 30/09/2017 | | au 30/09/2018 | au 30/09/2017 |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---|---------------|---------------|
| Total immobilisations incorporelles | 40 | 28 | Fonds associatifs sans droit de reprise | 10 699 | 10 699 |
| Total immobilisations corporelles | 19 841 | 20 517 | Réserves | 22 684 | 22 451 |
| Total immobilisations financières | 10 726 | 10 617 | Résultat de l'exercice | 1 437 | 234 |
| Actif immobilisé | 30 607 | 31 163 | Total Fonds propres | 34 820 | 33 384 |
| Stocks et créances | 2 682 | 3 192 | Provisions pour risques et charges | 1 932 | 1 315 |
| Valeurs mobilières de placement | 27 637 | 28 486 | Fonds dédiés | 1 778 | 1 511 |
| Disponibilités | 8 522 | 2 658 | Total provisions et fonds dédiés | 3 711 | 2 827 |
| Charges constatées d'avances | 376 | 351 | Total emprunts et dettes | 31 294 | 29 641 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 69 825 | 65 851 | TOTAL DU PASSIF | 69 825 | 65 851 |

Solifap Afin de mettre la finance au service de la lutte contre le mal-logement, la Fondation Abbé Pierre a créé en 2014 la SOLIFAP, société d'investissement solidaire. Elle y a alors investi 6 M€. En faisant appel à l'épargne d'investisseurs solidaires, SOLIFAP apporte un soutien structurel aux associations qui luttent contre le mal-logement et les accompagne dans la durée, afin de contribuer au développement de leurs missions sociales.

Une provision pour risque de non remboursement d'un prêt à une société de logements a été constituée pour 437K€.

Les dettes sont essentiellement constituées (23,3 M€) des subventions accordées par la Fondation à ses partenaires associatifs et non encore versées à la clôture de l'exercice (dû au fait que les actions ne sont pas encore finalisées).

Suivi des ressources collectées auprès du public (en milliers d'euros)

| EMPLOIS | Emplois au compte de résultat | Emplois financés par l'AGP* | RESSOURCES | Ressources au compte de résultat | Ressources AGP* |
|--|-------------------------------|-----------------------------|--|----------------------------------|-----------------|
| | | | Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice | | 1226 |
| 1. Missions sociales | 36 479 | 32 805 | 1. Ressources collectées auprès du public | 42 244 | 42 244 |
| 1.1 Actions réalisées en France | 33 982 | 30 414 | 1.1 Dons et legs collectés | 40 847 | 40 847 |
| 1.2 Actions réalisées à l'étranger | 2 497 | 2 391 | 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public | 1 398 | 1 398 |
| 2. Frais de recherche de fonds | 4 323 | 4 211 | 2. Autres fonds privés | 2 971 | |
| 3. Frais de fonctionnement & autres charges | 4 457 | 3 853 | 3. Subventions & autres concours publics | 1 095 | |
| | | | 4. Autres produits | 544 | |
| I. Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat | 45 259 | | I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat | 46 855 | |
| II. Dotations aux provisions | | | II. Reprise des provisions | 108 | |
| III. Engagements à réaliser sur ressources affectées | 834 | | III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs | 567 | |
| | | | IV. Variations des fonds dédiés collectés auprès du public | | -267 |
| IV. Exédent de ressources de l'exercice | 1 437 | | V. Insuffisance de ressources de l'exercice | | |
| V. Total général des emplois | 47 530 | | VI. Total général | 47 530 | 41 977 |
| V. Acquisitions des immobilisations de l'exercice financées par les ressources AGP | | 71 | VII. Total des emplois financés par les ressources AGP | | 40 528 |
| VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations antérieures par les ressources AGP. | | 412 | Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice | | 2 675 |
| VII. Total des emplois financés par les ressources AGP | | 40 528 | Bénévolat, dons en nature et mécénat de compétences | | 154 |

Lors de sa séance du 15 janvier 2019, le Conseil d'Administration a affecté l'excédent comptable de 1,4 M€ à la réserve pour projets associatifs qui augmente d'autant pour atteindre 2,7 M€ en fin d'exercice. Ces ressources non encore utilisées serviront notamment à financer des travaux d'ampleur sur des Boutiques Solidarité et des Pensions de Famille afin de mieux accueillir les personnes bénéficiaires (à La Réunion, Marseille, Valenciennes, Woippy...) et à développer le lieu de mémoire consacré à l'Abbé Pierre, en Normandie.

*Appel à la générosité du public